

des forces canadiennes, à Ottawa, constitue l'autorité centrale de l'Aviation royale du Canada. Voici les principales formations de l'Aviation royale du Canada et les endroits où sont établis leurs quartiers généraux:

<u>Formation</u>	<u>Quartier général</u>
Commandement de la défense aérienne.....	Saint-Hubert (P.Q.)
1 ^{re} Division aérienne.....	Metz (France)
Commandement du transport aérien.....	Trenton (Ont.)
Commandement du matériel aéronautique.....	Rockcliffe (Ont.)
Commandement aéro-maritime.....	Halifax (N.-É.)
Commandement de l'entraînement aérien.....	Winnipeg (Man.)

La force régulière de l'A.R.C. comprend 20 escadrons de vol, tandis que la force auxiliaire en compte six. Les escadrons de la force auxiliaire ont un rôle à jouer en cas de situation critique et d'opérations de sauvetage. Trois des escadrons de la force régulière participent à la défense aérienne des régions canado-américaines; huit sont affectés à la 1^{re} Division aérienne, établie en Europe; quatre sont chargés des opérations de transport pour l'A.R.C., tant au Canada qu'à l'étranger; quatre escadrons du service maritime collaborent avec d'autres forces à la défense des côtes est et ouest du Canada; enfin, un escadron accomplit de l'entraînement en vue d'assurer le soutien de l'Armée et effectue des missions de photographie et de reconnaissance aériennes au Canada.

Au 31 août 1964, la force régulière de l'A.R.C. comptait 50,223 officiers et hommes et la force auxiliaire, 977.

Opérations en 1963.—L'Aviation royale du Canada a continué de collaborer à la défense aérienne de l'Amérique du Nord, en fournissant trois escadrons de *CF101B*, deux escadrons de *Bomarc* et 29 postes radar, placés sous la direction opérationnelle du Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD). La 1^{re} Division aérienne, qui constitue l'apport du Canada à l'OTAN en Europe, a été dotée de huit escadrons d'appareils *CF104*. Six de ces escadrons étaient affectés à des opérations d'intervention et d'attaque et les deux autres, à des opérations de reconnaissance photographique et d'attaque.

Le Commandement de la défense aérienne a terminé l'aménagement du réseau radar de la ligne *Pinetree*, en prenant à sa charge les postes radar financés et maintenus par les États-Unis, et en établissant cinq nouveaux postes radar dans les provinces centrales de l'Ouest. Du nouveau matériel radar, d'un rendement excellent, a été installé dans de nombreux emplacements, ce qui a permis à l'A.R.C. de cesser les opérations de quatre postes du réseau *Pinetree* et celles d'une partie de la ligne *Mid-Canada*. En outre, le Corps des observateurs terrestres a été licencié. La ligne avancée de pré-alerte (*DEW*) a continué de fonctionner, en tant que partie intégrante du NORAD.

En 1963, le Commandement aéro-maritime de l'A.R.C. a affecté quatre escadrons d'avions terrestres à la défense maritime de l'Amérique du Nord; trois de ces escadrons, dont la base se trouvait sur la côte est, étaient entièrement d'appareils *Argus*, les plus gros et les plus modernes des avions de lutte anti-sous-marine au monde. Un programme ininterrompu de modernisation des avions et de réarmement en matériels perfectionnés de lutte anti-sous-marine a été mis à exécution pendant toute l'année. Les escadrons de la côte est, de même qu'un escadron doté d'avions *Neptune* établi sur la côte ouest, ont participé à des manœuvres tant à l'échelon national qu'international, ainsi qu'à des exercices de l'OTAN ayant trait à la lutte anti-sous-marine, et ils ont maintenu les patrouilles quotidiennes, aussi bien que la surveillance des régions maritimes avoisinant le littoral du Canada.

Le Commandement du transport aérien a continué d'assurer, en Europe, le soutien de la Division aérienne et de la brigade de l'Armée, utilisant à cette fin des appareils *Yukon* et *Hercules* (*C130B*). Il a également appuyé la Force d'urgence des Nations